

**Tribunal de première instance
de Saint-Pierre-et-Miquelon (97500)**



Date : Jugement en date du 15 mai 2024 constatant la cessation des paiements et prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans poursuite d'activité à l'égard de :

Dénomination

sociale : SPM OCEAN.

Forme : SAS.

Siège social : 23, route de l'Anse-à-Pierre - BP 1507
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

N° Siren : 912 127 008.

Activité

principale : Pêche maritime professionnelle.

Date de

cessation des paiements : 31 décembre 2023.

Liquidateur

judiciaire : SCP BTSG
Maître Clément THIERRY
22 Quai Gambetta
71 100 CHALON SUR SAONE.

Les créances doivent être déclarées entre les mains du liquidateur dans un délai de DEUX MOIS à compter de la publication du jugement au BODACC.

Pour extrait certifié conforme, le 16 mai 2024

Le greffier

